

L'Avenir

de Fécamp

Avril 2025 N°13

ÉDITO

Les députés se sont prononcés contre la réforme des retraites Macron-Borne. À l'occasion d'une résolution non contraignante portée par les communistes, la gauche obtient une « première victoire » en mettant ainsi en minorité les tenants de la retraite à 64 ans.

La résolution non contraignante, portée par le député PCF et président du groupe GDR Stéphane Peu, a trouvé l'assentiment de 198 voix contre 35.

Une gifle, une claque, un désaveu... La langue française offre de nombreuses possibilités pour qualifier le vote de l'Assemblée nationale, lors de la niche du groupe GDR où siègent les communistes, ce jeudi 5 juin. C'est très clairement une avanie que vient de subir le camp présidentiel. Après deux ans de déni démocratique, les députés ont enfin pu se prononcer sur la réforme des retraites de 2023, déjà largement rejetée par les Français. Dans un hémicycle déserté pas les macronistes certains d'être battus, la représentation nationale s'est prononcée pour l'abrogation du report de l'âge légal de départ à 64 ans.

La résolution non contraignante, portée par le député PCF et président du groupe GDR Stéphane Peu, a trouvé l'assentiment de 198 voix contre 35. L'Assemblée nationale reconnaît ainsi « l'impérieuse nécessité » de surseoir à la réforme, adoptée par 49.3 et qu'elle n'a donc jamais voté.

Assemblée nationale : Stéphane Peu plaide pour l'abrogation de la réforme des retraites de 2023

Paris, 5 juin 2025 — Lors de la séance publique à l'Assemblée nationale, le député Stéphane Peu, représentant du groupe Gauche démocrate et républicaine (GDR), a défendu avec vigueur la proposition de résolution n°1352 visant à abroger la loi n°2023-270 du 14 avril 2023, relative au financement rectificatif de la sécurité sociale pour 2023, communément appelée "réforme des retraites".

Dans son discours, M. Peu a dénoncé une réforme imposée "à la hâte", sans consensus national, et qui, selon lui, remet en cause les fondements de la démocratie sociale française. Il a souligné que l'allongement de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'augmentation de la durée de cotisation à 43 annuités dès 2027 sont des mesures injustes et inefficaces.

Le député a également critiqué l'utilisation de procédures parlementaires exceptionnelles pour faire adopter cette loi, estimant qu'elles ont affaibli le débat démocratique. Il a rappelé que, bien que le Conseil constitutionnel n'ait pas censuré la loi, il a reconnu le caractère inhabituel des moyens employés pour son adoption.

La proposition de résolution, déposée le 29 avril 2025, est soutenue par plusieurs députés du groupe GDR et d'autres formations de gauche. Elle vise à abroger la loi de 2023 et à compenser la charge pour les organismes de sécurité sociale par une majoration de l'accise sur les tabacs.

Le débat sur cette proposition se poursuit à l'Assemblée nationale. Bien que son adoption reste incertaine, elle reflète la persistance des tensions autour de la réforme des retraites et la volonté de certains parlementaires de revenir sur cette mesure controversée.

bien dit !

«La France doit garder sa souveraineté. L'eupéanisation de la dissuasion nucléaire est un mirage. Développons une industrie de défense indépendante, au service de la paix.»

● Édouard Bénard

Député (PCF) de la Seine-Maritime



Pour la transparence des financements

Les inégalités sociales et les violences révélées dans certains établissements privés soulèvent une question politique majeure : est-il légitime que ces structures, financées à 74 % par des fonds publics, continuent de bénéficier de telles aides, alors que le gouvernement prévoit de nouvelles coupes budgétaires ? Le PCF propose d'ouvrir un débat politique sur ce financement et son impact sur la mixité sociale, avec des mesures concrètes :

Transparence : connaître précisément les montants alloués, y compris les aides indirectes (subventions associatives, locaux, transports, etc.).

Contrôle : garantir le respect des lois (liberté de conscience, programmes officiels) et renforcer les inspections.

Équité : s'assurer que les aides publiques au privé ne dépassent pas celles accordées au public, et refuser toute aide aux établissements hors contrat non transparents.

L'argent public doit d'abord servir l'intérêt général : celui de l'école publique.

Fête de l'huma 2025

12, 13 & 14 septembre • La base 217 en Essonne • 45€ les 3 jours auprès des militants de la section de Fécamp ou au 06 62 96 39 34. A l'affiche Eddy De Pretto, Fianso, Gims, Hoshi, Patti Smith, Youssou Ndour, Youssoupha, les Ogres de Barback & la rue Kétanou, et bien d'autres. Plus de 500 stands politiques, associatifs, syndicaux, le village du monde,...



Retrouvez nos anciens numéros :

www.avenir-fecamp.fr

Mon Master et Parcoursup : une sélection qui décourage

Ce lundi 2 juin, de nombreux jeunes vivent une nouvelle fois la déception. Les plateformes Mon Master et Parcoursup, censées faciliter l'accès à l'enseignement supérieur, ressemblent davantage à un parcours du combattant qu'à une aide à l'orientation. En 2024, 30 % des candidats à un master n'ont reçu aucune proposition, tandis que d'autres restent coincés dans des listes d'attente interminables.

Stress et inégalités

Cette situation alimente une forte anxiété, renforcée par un accompagnement souvent insuffisant. Les inégalités sociales se creusent dès l'orientation, accentuées par le manque de soutien et la complexité des démarches.



Parcoursup : comment fonctionnent les listes d'attente ?

Des exigences élevées

Les critères d'admission en master sont nombreux : projets de recherche, stages (souvent non rémunérés), expériences professionnelles, déplacements pour les oraux... Autant d'éléments qui favorisent les étudiants les mieux dotés en réseau et en ressources.

Un appel à témoignages

L'Union des étudiants communistes (UEC) appelle à témoigner pour dénoncer ce système inégal. Il est temps de faire entendre toutes les voix.

**LES DÉPUTÉS COMMUNISTES
ONT MIS AU VOTE**

**L'ABROGATION DE LA
RÉFORME DES RETRAITES**

VICTOIRE

**IL FAUT QUE LE GOUVERNEMENT ÉCOUTE
LA REPRÉSENTATION NATIONALE**



Héritage

Le billet de Gérard Streiff

« La France est un pays communiste », la formule revient volontiers ces temps-ci dans la presse de droite (encore dans Le Figaro de samedi dernier) dès qu'il s'agit de fustiger l'État, les collectivités locales ou le secteur public. On se souvient sans doute que Mikhaïl Gorbatchev, dernier président de l'URSS, avait même ajouté (dans un tout autre genre) : « La France est le dernier pays communiste mais qui a réussi... » Oublions ces boutades (et ces provocations) pour ne retenir que l'essentiel : l'héritage communiste a été déterminant dans la construction du modèle (social) français. Un acquis qu'on casse.

**désindustrialisation • déserts médicaux
crise agricole • chômage • pauvreté**

**IL FAUT QUE
ÇA CHANGE !**



le choix de la gauche combative



contact

- Je souhaite rejoindre le PCF Fécamp
 Je souhaite participer aux actions militantes organisées près de chez moi et rencontrer les communistes de la section locale
 Je souhaite adhérer au PCF

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Téléphone : _____

Adresse postale : _____

Courrier : PCF76 - 33, Place du Général de Gaulle - 76000 Rouen

Mail : communication@pcf-fecamp.fr

Téléphone : 06 62 96 39 34